

PV de la réunion du 10 novembre 2010

Etaient présents :

M. Vanhalewijn, D. du Boullay, D. Pestiaux, P. Kelchtermans, Ph. Heureux, C. Vanwelde, C. Minguet, J. Maes, P. Chevalier, J. Vankalck, C. Bolly, D. Vanthuyne, G. Beuken, C. Duyver

1. Mandat D. Pestiaux au Conseil Supérieur à remettre :

D. du Boullay est d'accord de le reprendre, alors qu'il siège déjà à la Commission d'Agréation. Voir s'il n'y a pas de conflit d'intérêt à occuper ces deux postes. La question sera posée au Ministère SP.

2. Courrier du Ministère SPF concernant des désignations de représentants MG pour les pratiques non-conventionnelles pour la création d'une commission paritaire (homéopathie, chiropraxie, ostéopathie et acupuncture) :

Large débat sur l'interprétation de cette demande, suite à un AR du 29 avril 1999. Qui dit création d'une commission paritaire, dit organe décisionnel, ayant autorité en matière de nomination.

Dans le cas présent, il s'agit de trouver deux membres par chambre qui représenteront la faculté lors des travaux préparatoires, surtout en ce qui concerne la réflexion sur le contenu des études, dans le cursus universitaire concernant ces pratiques non-conventionnelles.

Ces deux représentants doivent être un MG et un médecin utilisant l'une de ces pratiques.

Ce courrier a été adressé à toutes les universités de médecine du Royaume. Il est donc important qu'il y ait des représentants MG de l'UCL.

Les objectifs devront être clairement établis, avec des critères clairs.

Les membres suivants en feront partie :

- homéopathie : P. Kelchtermans
- Chiropraxie : P. Chevalier
- acupuncture : Ph. Heureux
- ostéopathie : D. du Boullay

Ces noms seront communiqués au Ministère, avec copie à A. Geubel

3. Nomination des nouveaux arrivants : tour de la question et répartition des tâches :

Corentin et Sophie ont été nommés officiellement depuis le 01/10/10.

Corentin un titre de chargé de cours, pour une période de 2 ans.

Il aura en charge le cours visages de patients (M2), le cours logistique (M4) et participe au cours « introduction à la MG » (bac 2).

Il s'occupera également de l'aménagement des locaux.

Sophie a un titre de Maître de Conférence, pour une période de 2 ans. Elle aura en charge le cours visages de médecins (M1), un cours sur la violence conjugale (M3), participera au cours recherche littérature (M4) et finalise sa thèse.

Jean-Marc et Emilie occupent le 0.50 de I. Dagneaux (0.20 et 0.25)

Jean-Marc participera au cours recherche littérature (M4), au cours de prescriptions (M4) et aidera à la correction des travaux étudiants au 1^{er} quadrimestre.

A terme, il devrait reprendre un mandat 0.20 libéré par D. Pestiaux l'année prochaine.

Emilie : assurera des corrections de travaux au 1^{er} quadrimestre et aidera à la rédactions de questions d'examens. Pour la suite, cela dépend de la durée de son séjour en Belgique.

les académiques ne doivent pas hésiter à faire appel à eux pour une aide quelconque.

Une discussion s'engage ensuite sur l'avenir de la recherche en MG au CAMG, les publications, les projets pédagogiques, etc.

Il est rappelé que les publications doivent figurer sur le site du CAMG et sont prévues dans un avenir proche :

- monographie de la Chaire ;
- la consultation
- le livre sur la logistique
- développer la « ligne éditoriale »...

En ce qui concerne l'intégration de la recherche, C. Bolly regrette que le volet « éthique », par rapport à une recherche sur les soins palliatifs soit repris par l'IRSS, alors que l'éthique clinique doit rester le domaine de la MG. La recherche sur le terrain devrait rester le domaine du CAMG et faire appel à l'IRSS pour de l'aide ponctuelle....

Il est tout à fait possible de développer une recherche sur fonds propres, afin de garder une spécificité dans la recherche en MG

Dans le cadre du cours SESAME, certains travaux d'étudiants pourraient déboucher sur une recherche en MG.

Outre Mylène Baum, il serait donc important qu'un MG pose sa candidature à la succession de D. Moulin comme responsable de cet enseignement.

les points non discutés sont reportés au mercredi 17 novembre.
La réunion du 24 novembre est annulée.

A. De Waele